



*Par dépôt électronique, courriel et messenger*

Le 14 octobre 2016

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité – Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)  
Dossier Régie: R-3944-2015 / Notre dossier : R051436 JOT**

---

Chère consœur,

En suivi de la décision partielle D-2016-150 dans le dossier mentionné en objet, le Coordonnateur dépose les documents suivants conformes aux indications de la Régie :

- HQCMÉ-10, Document 1 – Normes de fiabilité (version française);
- HQCMÉ-10, Document 2 – Normes de fiabilité (version anglaise);
- HQCMÉ-11, Document 1 – Glossaire (version française);
- HQCMÉ-11, Document 2 – Glossaire (version anglaise).

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. : M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier